

IL EST (ENCORE) TEMPS D'ESPÉRER

L'élection présidentielle du 22 février 2020 ne sera pas un référendum. Si elle l'était, il serait perdu parce que les jeux sont déjà faits. Les organes de gestion des élections (OGE) au Togo - noyauté de l'intérieur- sont des machines à secréter des contre-vérités électorales. Il n'est plus temps d'espérer que cette élection déroge à la loi des séries (noires). De plus, l'expérience prouve que l'opposition togolaise gagne régulièrement dans les urnes, tandis que le régime des Gnassingbé triomphe dans la rue grâce aux violences postélectorales perpétrées par les Forces armées togolaises (FAT). L'enjeu n'est donc plus pour l'opposition de gagner à l'*arithmétique électorale*, puisse que le véritable gagnant n'est **jamais** proclamé ni reconnu par les organes de gestion des élections et les partenaires étrangers du pays. En deux mots : il ne suffit pas de gagner à la majorité absolue des votants, mais de remporter l'*après-élection*. Pour ce faire, il faudrait *changer d'approche stratégique en inversant les règles du jeu électoral*. En complément à une éventuelle *entente électorale* entre les différents candidats de l'opposition -à défaut d'une candidature unique-, il va falloir forger un *front commun postélectoral* qui réunira toutes les forces significatives de l'opposition togolaise. Objectifs : (1) réactiver une *contestation transpartisane* qui fédère partis participationnistes et abstentionnistes ; (2) déployer une *contre-offensive diplomatique* en Afrique et au-delà pour contraindre Faure Gnassingbé à lâcher le pouvoir. Cette stratégie de *retournement du gant* présente l'avantage de réconcilier l'opposition actuellement en miettes contre un *président sortant* illégitime.

En clair, il faudrait transformer la présidentielle à venir en un gigantesque *tsunami populaire* qui va s'élever des urnes pour envahir les rues du pays. L'opposition doit se tenir prête pour un rude *bras de fer postélectoral* et construire un *programme* et/ou un *gouvernement de transition* pour gérer les incertitudes de l'après-Gnassingbé. Elle doit se composer en *alternative* pour gouverner le pays au lendemain du 22 février 2020.

22 janvier 2020

CANADA

